



CHARTRE - Greeters de Belgique

Les Greeters de Belgique, mouvement associatif de tourisme participatif, entend mettre en pratique, au service des visiteurs et des habitants d'une ville ou d'une région de Belgique, les valeurs du tourisme *autrement* à savoir le respect réciproque, la rencontre authentique basée sur l'accueil, l'échange multiculturel et l'accessibilité. Il favorise la découverte de la Belgique, *autrement*, par les yeux, les habitudes et les connaissances de ses habitants, devenus l'espace de quelques heures, des hôtes bénévoles.

Article 1. Les Greeters

Le réseau des Greeters est basé sur le bénévolat des hôtes. Ceux-ci sont issus de tous les milieux sans discrimination, natifs ou habitants de Belgique, multilingues ou non, amoureux de leur ville ou de leur région. Ils possèdent des atouts majeurs : passion de leur ville ou de leur région, l'envie de la partager et le sens de l'accueil.

Article 2. Les visiteurs

Tous les visiteurs de Belgique sont concernés : seul, en famille, en groupe d'amis, jeunes ou plus âgés, personnes à mobilité réduite. Les visiteurs ne peuvent jamais être plus de six.

Leur point commun : l'envie de découvrir la Belgique par ses habitants, d'échanger, de partager et vivre une rencontre personnalisée.

Ils prennent en charge leurs propres dépenses – consommation de boissons par exemple ou frais de déplacements à l'intérieur de la ville.

En aucune façon, ils ne donnent de rétribution ou de pourboire au Greeter.

Article 3. Les rencontres

Les rencontres sont réservées via le site web de l'antenne locale des Greeters (exemple www.brussel.geeters.be) et se situent en dehors des sentiers battus à l'exclusion des visites guidées tels que tour de ville, musées, expositions, etc. Elles durent de 2 à 4h en moyenne. L'horaire est établi en fonction de la demande du visiteur et des disponibilités des bénévoles, tous les jours de la semaine et le week end, de 08h à 22h. Elle est effectuée en privilégiant les moyens de transports en commun, l'utilisation des vélos et la marche.

Article 4. Le réseau des Greeters

Les Greeters sont bénévoles mais l'organisation des Greeters de Belgique est professionnelle et s'inscrit dans le cadre des activités de l'asbl Tourisme *autrement* via son site www.greeters.be. Les inscriptions sont enregistrées de préférence deux semaines à l'avance sur le site web de l'antenne locale des Greeters. Les visiteurs sont invités à remplir un questionnaire de satisfaction à l'issue de leur rencontre.

En aucune façon, le réseau ne poursuit d'objectif commercial. Il se développe en harmonie avec les opérateurs touristiques – promenades guidées, tours de ville – dont il répercute l'information. Toutes les rencontres se font sous la responsabilité pleine et entière de chacun des participants, Greeter et visiteurs. Par leur inscription, ces derniers reconnaissent avoir pris connaissance des conditions de participation et y souscrivent. En aucune façon, l'association Tourisme *autrement* ne pourra être tenue pour responsable de tout incident ou accident. L'asbl Tourisme *autrement* s'engage à ne pas divulguer les coordonnées des visiteurs sans leur accord.